

Perpignan, le 17 janvier 2024

Association CENTRE LGBT+66  
39 rue des Rois de Majorque  
66 000 Perpignan  
Tél : 09 54 01 99 89 / 06 46 15 91 84  
Mail : [contact@lgbt66.fr](mailto:contact@lgbt66.fr)

## CONVOCATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

**Samedi 3 février 2024 à 15h**  
Centro Espagnol, 26 rue Jeanne d'Arc, 66000 Perpignan.

Chèr.e.s ami.e.s

**Conformément à l'article des statuts de notre Association, je vous invite à participer à l'Assemblée générale ordinaire (AGO) annuelle qui se tiendra le 3 février 2024 à 15h00 au Centro Espagnol à Perpignan.**

L'ordre du jour est le suivant :

1. Émargement de la liste des présent.e.s, vérification des mandats (à partir de 14h30) ;
2. Présentation du rapport moral par la Présidence ;
3. Présentation et validation du rapport d'activité par la co-Présidence ;
4. Présentation et validation du rapport financier et du prévisionnel par le Trésorier ;
5. Vote sur la proposition de modification de l'article 2 du Règlement intérieur associatif : Recalage de l'adhésion militante annuelle sur l'année civile ;
6. Vote sur la proposition de modification de l'article 2 du Règlement intérieur associatif : Modification des montants de l'adhésion militante annuelle ;
7. Vote sur la proposition de modification de l'article 5 du Règlement intérieur associatif : Incompatibilités avec le statut d'administrateur.trice ;
8. Élection de nouveaux et nouvelles membres du Conseil d'Administration ;
9. Ateliers par groupes, animé.e.s par des membres du Conseil d'Administration sur les orientations de notre Association ;
10. Questions diverses.

**Les adhérent.e.s désirant présenter leur candidature au Conseil d'Administration peuvent le faire jusqu'au 27 janvier 2024** (formulaire envoyé par mail le 06/01/2024 et disponible sur notre site Internet).

A noter que cette AGO sera interrompue après la présentation du prévisionnel (point 4 de l'ordre du jour), afin de réaliser une Assemblée générale extraordinaire permettant une modification des statuts.

Tous les documents nécessaires à votre information sont tenus à votre disposition au siège social de l'Association, ainsi que le jour de l'AGO. Ils sont également consultables et téléchargeables en ligne sur notre site Internet : <https://www.lgbt66.fr/> rubrique "assemblée générale 2024" .

Conformément à nos statuts, je vous rappelle que :

- Les résolutions proposées en AGO sont adoptées à la majorité simple des membres présent.e.s ou représenté.e.s ;
- L'élection des membres du CA se fait à bulletin secret, à la majorité absolue ;
- Seul.e.s les membres à jour de cotisation peuvent participer à l'AGO.

Pour les personnes ne pouvant pas se déplacer, elles peuvent faire entendre leur voix :

- Soit en donnant une procuration à un.e autre membre, à raison de deux procurations au maximum par personne ;
- Soit en envoyant leur bulletin de vote par courrier au siège de l'Association, dont la réception doit intervenir impérativement avant le 2 février 2024 à 12h ;
- Soit en votant par Internet, par l'intermédiaire du site BALOTILO, impérativement avant le 2 février 2024 à 12h. Vous recevrez dans les jours qui viennent le lien personnalisé utilisable en toute sécurité.

Toute l'équipe de l'Association est à votre disposition pour répondre à vos éventuelles questions :

- Soit par courriel avant le 2 février 2024 ;
- Soit par rendez-vous au moment de nos permanences les mercredis et samedis de 13h à 16h45. Cela peut être également l'occasion de mettre à jour votre cotisation si nécessaire.

Cet événement est un moment important dans la vie de notre association.

Elle est l'occasion de vous rendre compte de nos activités et actions. Elle nous permet d'échanger, de prévoir l'évolution de notre association et, conformément à nos statuts, vous demande d'approuver nos différents bilans et prévisionnels.

Je sais pouvoir compter sur votre participation active.

La co-Présidente : Christel FREUND

Le co-Président : Guy GAULTIER